



Heritage entre frère et soeur

Par **Daniel56260**, le **05/02/2014** à **09:26**

Bonjour,

Mon père est décédé voilà 15 ans.

Ma mère décédée voilà 3ans .

2 héritiers mon frère et moi.

Ma mère avait fait un testament en ma faveur 2/3 ;1/3 pour mon frère.

Nous avons hérité d'un terrain de loisirs d'une valeur actuelle de 100000€.

(valeur du terrain au décès de mon père 250000 francs

Si je rachète la part de mon frère quelle serait son montant?

Merci

Par **domat**, le **05/02/2014** à **10:34**

bjr,

le montant sera selon l'accord que vous aurez trouvé avec votre frère comme toute transaction.

cdt